

## SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA (OACI) 50/20

### MULTIPLES GRUES—WINNIPEG (MANITOBA)

De multiples grues seront érigées à Winnipeg, au Manitoba. Leur hauteur maximale sera de 180 pieds au-dessus du sol (AGL) ou de 958 pieds au-dessus du niveau de la mer (ASL). Les structures seront éclairées, mais ne seront pas peintes.

Les grues seront situées dans un rayon de 560 pieds centré sur les coordonnées suivantes :

49° 57' 56" N 97° 13' 51" W

Elles seront situées à 14 820 pieds du seuil de la piste 18 et à 1 230 pieds à l'ouest du prolongement de l'axe de piste à l'aéroport international James Armstrong Richardson de Winnipeg (CYWG). Les détails des changements de procédure mis en œuvre en raison de la présence de ces grues seront diffusés par NOTAM, par une modification de publication, ou les deux.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA  
1601, avenue Tom Roberts  
Ottawa (Ontario) K1V 1E5

Tél. : 866-577-0247  
Télec. : 613-248-4094  
Courriel : [landuse@navcanada.ca](mailto:landuse@navcanada.ca)



James Ferrier  
Directeur, Gestion de l'information aéronautique et opérations aériennes